***Numéro de compte :***            [ ]  *Fiche nouveau client* [ ]  *Fiche de mise à jour*

|  |
| --- |
| **Auto-certification CRS et FATCA****Personne Physique** |

Cher Client,

Suite aux nouvelles réglementations internationales (OCDE et USA) relatives à l’échange automatique d’informations fiscales intitulées « Common Reporting Standard » (CRS) (interalia Directive du Conseil 2014/107/EU du 9 décembre 2014 amendant la Directive 2011/16/EU) et « Foreign Account Tax Compliance Act » (FATCA), BEMO Europe, comme toutes les banques internationales, a pour obligation de collecter et de rapporter aux autorités certaines informations sur la résidence fiscale du titulaire / co-titulaire du compte ainsi que d’autres informations relatives aux comptes financiers de ce dernier. A cet égard, chaque titulaire / co-titulaire de compte doit fournir à la banque une auto-certification valide, signée et datée, afin de certifier son statut, sa ou ses résidence(s) à des fins fiscales et d’autres informations pertinentes telles que le Numéro d’identification fiscale(s).

Chaque juridiction fiscale a ses propres règles pour définir la résidence fiscale. En général, la résidence fiscale est votre résidence principale.

Conformément à la réglementation en vigueur, BEMO Europe, Luxembourg, rapportera aux autorités fiscales de Luxembourg « Administration des Contributions Directes ». BEMO Europe, France, rapportera aux autorités fiscales de France « Direction Générale des Impôts ».

Ce formulaire restera valide tant que le statut fiscal du (Co-) Titulaire de compte ne changera pas.

**Chaque changement ou modification d’un tel statut doit être immédiatement notifié, à la Banque. Cette notification est et reste de la seule responsabilité du (co-) titulaire et tuteur du compte.**

**Pour les comptes joints ou avec plusieurs titulaires / tuteur / mandataire du compte, chaque personne individuelle devra compléter le présent formulaire.**

|  |
| --- |
| **Sous quel statut complétez-vous cette auto-certification ?** |
| [ ]  | Titulaire | [ ]  | Co-titulaire | [ ]  | Tuteur légal  | [ ]  | Mandataire |

|  |
| --- |
| **Partie I –**  **Identification du signataire** |

|  |  |
| --- | --- |
| Nom(s) :       | Prénom(s) :       |
| Nationalité :       | Date de naissance :       |
| Lieu de naissance :       | Pays de naissance :       |
| **Adresse de résidence actuelle** |
| Ville :       | Code postal :       |
| Pays :       |
| Type ID:       | Pays de délivrance :       |
|  Numéro d’identification :       |  Date d’expiration :       |

|  |
| --- |
| **Partie II – Standard USA (FATCA – Déclaration de Person US / Non US)**  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Êtes-vous né aux États-Unis d’Amérique ? | [ ]  Oui | [ ]  Non |
| Êtes-vous citoyen des États-Unis d’Amérique ?(dont double nationalité) | [ ]  Oui | [ ]  Non |
| Êtes-vous domicilié aux États-Unis d’Amérique ? | [ ]  Oui | [ ]  Non |
| Disposez-vous d’un titre de séjour permanent ?(expl. « Green Card » ou un séjour prolongé au cours des 2 dernières années ou un « substantial physical presence test ») ? | [ ]  Oui | [ ]  Non |
| Etes-vous pour d’autres raisons imposables aux Etats-Unis d’Amérique ? | [ ]  Oui | [ ]  Non |
| Possédez-vous un numéro d’immatriculation fiscal des États-Unis d’Amérique, bien que vous n’êtes plus résident fiscal des États-Unis d’Amérique ?(expl : déclaration conjointe à titre conjoint) | [ ]  Oui | [ ]  Non |

|  |
| --- |
| Personne US (1) : [ ]  NON [ ]  OUI  |

(1). Aux fins de la législation fiscale américaine : lien avec les États-Unis : professionnel, carte verte, résidence, nationalité, long séjour, imposition avec le conjoint considéré comme « Personne américaine »

Merci de **compléter** et envoyer le document suivant :

 Le formulaire **W9** si vous avez coché « oui » à l’une des cases ci-dessus

 Le formulaire **W8-BEN** si vous avez coché « non » aux cases ci-dessus

|  |
| --- |
| **Partie III – Standard OCDE (CRS)** |

Merci d’indiquer ci-dessous le pays dans lequel le Titulaire / Co-titulaire / Tuteur du compte a sa résidence fiscale et le Numéro d’Identification Nationale (TIN) ou (équivalent) y associé.

|  |  |
| --- | --- |
| **Pays de résidence fiscale** | **Numéro d’identification fiscale (TIN)** |
| 1 |       |       |
| 2 |       |       |

Si le numéro d’identification fiscale n’est pas disponible, merci d’en expliquer la raison dans la case suivante :

|  |  |
| --- | --- |
| 1 |        |
| 2 |        |

|  |
| --- |
| **Partie IV – Déclaration et signature** |

**Échange automatique de renseignements (échange automatique de renseignements fondé sur la norme commune de déclaration de l’OCDE).**

Échange automatique de renseignements (échange automatique de renseignements fondé sur la norme commune de déclaration de l’OCDE).

Le présent document est rédigé conformément à la loi luxembourgeoise sur l’échange automatique d’informations transposant la directive du Conseil de l’Union Européenne (2014/107/UE) en ce qui concerne l’échange automatique obligatoire d’informations dans le domaine fiscal.

Les institutions financières sont tenues de collecter et de déclarer aux autorités fiscales luxembourgeoises les informations suivantes concernant les comptes de leurs clients résidant dans une juridiction déclarable à des fins fiscales : nom(s), adresse de résidence, juridiction(s) de résidence à des fins fiscales, numéro d’identification fiscale (TIN) pour chaque juridiction déclarable, date et lieu de naissance, numéro de compte, solde du compte ou valeur du calendrier de l’année civile concernée, le montant brut total des intérêts, dividendes et autres revenus générés par rapport aux actifs détenus dans le compte, payés ou crédités dans chaque cas; et le produit brut total de la vente ou du rachat des actifs financiers payés ou portés au crédit du compte. Ces données seront échangées avec les autorités fiscales luxembourgeoises chaque année au plus tard le 30 juin de chacune des années suivantes pour les informations relatives à l’année civile précédente (et pour la première fois le 30 juin 2017 au plus tard pour l’année civile 2016).

**Obligations fiscales des clients**

Il s’agit d’un engagement du Client à remplir ses obligations fiscales (déclaration et paiement des taxes) vis-à-vis des autorités du pays où le Client est tenu de payer les taxes liées aux actifs déposés ou gérés par la banque. L’attention du Client est attirée sur le fait que la rétention de certains avoirs peut avoir des conséquences fiscales, quel que soit son lieu de résidence. Le fait que le Client ne respecte pas ses obligations fiscales peut être passible, en vertu des lois applicables du pays dans lequel le Client doit payer/déclarer des taxes, de sanctions financières ou pénales. Le Client est également informé du fait que, dans le cadre d’accords internationaux, le nom du Client et/ou du bénéficiaire effectif peut être communiqué, sur demande et sous réserve que les termes de ces accords internationaux soient respectés, à l’administration fiscale luxembourgeoise.

**Déclaration**

Je comprends que les informations que je transmets à la Banque sont couvertes par les Conditions Générales qui gèrent ma relation en tant que titulaire du compte avec BEMO Europe et qui précisent l’usage et le partage que BEMO Europe peut faire avec les informations que je lui fournis.

A mon attention, BEMO Europe a inclus ci-joint un paragraphe relatif à la coopération en matière fiscale (voir l’annexe transmis « Conditions générales »).

Je suis pleinement conscient que BEMO Europe collecte ces informations à des fins fiscales (OCDE « Common Reporting Standard » (CRS) et USA « Foreign Account Tax Compliance Act » (FATCA) et que ces informations doivent être cohérentes et en conformité avec les informations dont dispose la Banque. La Banque se réserve le droit de vérifier toute information discordante.

Si la Banque devait avoir une raison de penser que l’auto-certification originale est incorrecte ou non fiable, je devrai fournir les preuves documentées nécessaires pour soutenir ses déclarations faites dans son auto-certification, ou fournir une mise à jour de l’auto-certification.

Selon la réglementation en vigueur sur l’échange automatique de l’information, par ma signature j’accepte que les informations liées au (co-) titulaire du compte et contenues dans ce formulaire soient fournies à l’ « Administration des Contributions Directes » à Luxembourg[[1]](#footnote-1) / la « Direction Générale des Impôts » en France et successivement échangées avec les autorités fiscales des autres pays concernées et participant aux tels accords.

Je certifie que cette déclaration est valide pour tous les comptes actuels que je détiens auprès de BEMO Europe mais également pour ceux que je pourrais détenir à l’avenir.

|  |
| --- |
| **Je déclare que toutes les affirmations contenues dans le présent formulaire sont exactes et complètes.****Je m’engage à transmettre immédiatement à BEMO Europe tout changement de données qui pourrait affecter le statut de résidence fiscale de la personne identifiée dans les parties I et II de ce formulaire ou qui pourrait rendre les informations contenues ci-dedans incorrectes / incomplètes.** |
| **Date** | ... / ... / 20... |
| **Nom(s) et Prénom(s)** |       |
| **Signature** |  |

***Je joins à la présente déclaration :*** *la copie d'une pièce d'identité officielle – lisible et en cours de validité – (p. ex. carte d'identité ou passeport) et portant la photo claire du titulaire, son (ses) nom(s), sa nationalité, sa date et son lieu de naissance, sa signature et la date d'expiration.*

1. Loi du 18 décembre 2015 relative à l’échange automatique de renseignements en matière fiscale [↑](#footnote-ref-1)